

ming). Autrement, j'aurais voté contre l'amendement.

M. Roxburgh: J'avais pairé avec l'honorable représentant de Regina-City (M. More). Autrement, j'aurais voté contre l'amendement.

M. Pennell: J'avais pairé. Sans cela, j'aurais voté contre l'amendement.

M. Cashin: J'avais pairé. Sans cela, j'aurais voté contre l'amendement.

M. Mackasey: J'avais pairé avec l'honorable représentant de Bow-River (M. Woolliams). Autrement, j'aurais voté contre l'amendement.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion principale?

L'hon. M. Churchill: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

DEUXIÈMES LECTURES—BILLS DU SÉNAT

M. Patrick Tobin Asselin (Richmond-Wolfe): Monsieur l'Orateur, du consentement unanime de la Chambre, je propose, appuyé par M. Moreau:

Que les bills S-33 et S-34 qui ont subi la 1^{re} lecture aujourd'hui soient maintenant lus pour la 2^e fois et déferés pour étude au comité de la banque et du commerce, nonobstant les dispositions de l'alinéa a), paragraphe (3) de l'article 94, et des articles 102, 106 et 116 du Règlement.

(La motion est adoptée et les bills, lus pour la 2^e fois, sont déferés au comité permanent de la banque et du commerce.)

M. Ian Grant Wahn (Saint-Paul): Monsieur l'Orateur, du consentement unanime de la Chambre, je propose, appuyé par M. Klein:

Que les bills SD-252 à SD-356 inclusivement qui ont subi la 1^{re} lecture aujourd'hui soient maintenant lus pour la 2^e fois et déferés pour étude au comité permanent des bills privés en général, nonobstant les dispositions de l'article 93, de l'alinéa a), paragraphe (3) de l'article 94, et des articles 100, 102, 106 et 116 du Règlement.

(La motion est adoptée et les bills, lus pour la 2^e fois, sont déferés au comité permanent des bills privés en général.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Lionel Chevrier (ministre de la Justice): Ce matin, pendant la période des questions, le député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé s'il est essentiel qu'à cette étape de la session nous terminions l'étude du bill concernant le décret sur les surtaxes. Je sais que tous les honorables députés sont désireux de terminer aussitôt que possible les travaux de la Chambre qui restent, et le gouvernement n'a certes pas l'intention de

retarder la fin de cette partie de la présente session, à moins que ce ne soit absolument nécessaire.

Aussi, compte tenu du fait qu'à la deuxième lecture du bill en question, la Chambre a déjà donné un accord de principe aux objectifs que vise le gouvernement par cette mesure, le gouvernement consent à ne pas demander que l'on procède aujourd'hui à l'examen du bill lui-même. En faisant cette déclaration, je tiens à souligner que le gouvernement ne se propose nullement de renoncer à son projet de solliciter du Parlement l'approbation du bill. En conséquence, le gouvernement ira de l'avant avec ce projet dès la première occasion, à la rentrée d'automne.

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Avant l'appel du prochain article, puis-je signaler qu'il est déjà quatre heures et demander si la Chambre ne consentirait pas unanimement à ce que l'heure comprise entre cinq et six heures, réservée aux mesures d'initiative parlementaire, soit consacrée à la poursuite des travaux ministériels, et aussi à reprendre la séance à sept heures pour continuer l'examen des articles mentionnés hier soir, à l'exception de celui dont mon honorable collègue vient de parler? Une fois terminée l'étude de ces articles, si nous pouvons le faire ce soir, nous prendrions le temps voulu, qui est réservé aux mesures d'initiative parlementaire, pour en finir avec les bills de divorce et tous les autres que les honorables députés voudraient bien liquider. Si l'on se mettait d'accord là-dessus, je crois que cela faciliterait l'achèvement de nos travaux.

Des voix: Entendu!

L'OFFICE DU DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL ET DES PRÊTS AUX MUNICIPALITÉS

DISPOSITIONS VISANT À UNE ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Batten, reprend l'examen, interrompu le jeudi 1^{er} août, du bill n^o C-76, ayant pour objet de stimuler l'emploi au Canada grâce à une assistance financière sous forme de prêts aux municipalités afin de leur permettre d'accroître et d'accélérer leur programme de travaux d'équipement, déposé par l'honorable M. Sharp (au nom de l'honorable M. Gordon).

Sur l'article 2—*Définitions.*

M. le président suppléant: L'article 2 est-il adopté?

M. Smith: Non, monsieur le président. Je voudrais parler de l'alinéa a). Si nous n'en